



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-23249>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-23249**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-20495

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ville du Havre

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21760351300011

**Ville** : LE HAVRE

**Code postal** : 76084

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 76

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET ACCUEILS DE LOISIRS AU SEIN DES STRUCTURES MUNICIPALES

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 55241000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : - Objet de l'accord-cadre (cf. article 2-1 du règlement de la consultation) Les stipulations du présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) concernent les prestations suivantes : Organisation et encadrement d'accueils périscolaires au sein des écoles et des structures municipales durant l'année scolaire et des accueils de loisirs toute la journée le mercredi Ces stipulations amènent à trois types d'accueils durant les périodes scolaires (à l'exclusion des jours légalement fériés ou chômés ou en cas de force majeure) pour des enfants scolarisés dans les écoles publiques maternelles et élémentaires de la ville du Havre, en fonction des lots, à savoir : \* des accueils le matin de 7h30 à 8h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis; \* des accueils le soir de 16h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis, vendredis ; \* des accueils le mercredi de 8H à 18H  
Quinze lots ont été constitués par temps et par écoles ou regroupement d'écoles

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 21/03/2024 à 16h00, lire 26/03/2024 à 16h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/02/2024**